

**DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE**

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2024



L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	25
Membres représentés	5
Membres absents	5
Secrétaire de séance	21 mai 2024
Date de la convocation des conseillers	15 mai 2024
Date de l'affichage de la convocation	15 mai 2024



PRÉSENTS :

Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Pascal GIACOMEL, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Samir METIDJI, Madame Danièle KAMENI, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Michèle PELABERE donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE
Monsieur William MUSUMECI donne pouvoir à Madame Laurence GROSSI
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD
Madame Emma ABREU, donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame Nadia GHARNIT
Madame Christelle RODRIGUES
Madame Aurélie TASTAYRE
Monsieur Hassan FERE,
Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE

OBJET : Signature du Contrat de Ville – Engagement Quartiers 2030

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-29,
Vu la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, modifiée ;
Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ;
Vu le Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;
Vu le Contrat de Ville de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France présenté en Conseil Communautaire le 4 avril 2024 ;
Vu l'avis de la commission Finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 13 mai 2024.

Considérant les actions de concertation menées dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville ;
Considérant que la phase de diagnostic participatif à travers l'animation de groupes de travail et la co-construction du contrat avec les différents partenaires associés a permis de définir des orientations et axes stratégiques ;

Considérant que ces travaux synthétisés dans le contrat cadre annexé à la présente délibération, seront déclinés dans un plan annuel d'actions opérationnelles ;

Entendu l'exposé de Madame Stéphanie CURCIO, conseillère municipale déléguée à la Politique de la Ville, logement, aides aux victimes et Égalité des genres,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er}

APPROUVE le Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2030 » constituée de la convention cadre et de ses annexes

Article 2

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer le Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2030 », ainsi que tous documents afférents

Article 3

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au Sous-Préfet de Meaux, à Madame la Comptable des Finances Publiques de Meaux et inscrite au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

Adopté à l'unanimité

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET ANS QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature	Signature
 Frédéric BOUCHE Maire	 Secrétaire de séance Dominique DI PONIO

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20240523-24_09272-DE
Date de télétransmission : 23/05/2024
Date de réception préfecture : 23/05/2024